



[Base de connaissances](#) > [Questions fréquentes](#) > [innosolvcity](#) > [Notes de version Release 2023 ServicePack 23_HABITANTS](#)

Notes de version Release 2023 ServicePack 23_HABITANTS

Désirée Rawlyer - 2026-08-03 - [Commentaire \(1\)](#) - [innosolvcity](#)

Introduction

Le service pack 23 est disponible depuis le 27 juillet 2026.

Cette nouvelle version apporte plusieurs améliorations et nouveautés intéressantes pour Innosolvcity.

Dans cet article, nous vous présentons les principales évolutions à retenir ainsi que leur impacts dans l'utilisation quotidienne.

Le contenu complet du Service Pack est disponible en téléchargement dans la pièce jointe au bas de cet article.

Votations/Elections

Numérisation des cartes de légitimation dans le canton BE

Les communes du canton de Berne peuvent désormais imprimer des cartes de légitimation avec un code-barres et les numériser lors des votations et des élections. Cette nouvelle fonctionnalité simplifie et accélère le traitement des cartes de légitimation.

Habitants | Listes

Adaptation du rapport standard Z1 pour le canton BE

Le rapport standard Z1 a été mis à jour afin d'être conforme à la dernière version du formulaire officiel du canton de Berne.

Habitants | Processus électroniques d'annonce | déménager

Marquer directement les activités liées au déménagement comme "Terminées"

Il n'est désormais plus possible de clôturer manuellement une activité eDéménagement. Les activités doivent être finalisées via l'événement correspondant, ce qui garantit un traitement correct des échanges avec

eDéménagement et évite les incohérences dans le processus.

eUmzug - Problème avec la norme eCH-0194 V3.0

Le traitement des annonces eDéménagement conformes à la norme eCH-0194 V3.0 a été corrigé. Le nom du bailleur est désormais repris sur le document lorsqu'il est fourni, et l'action associée aux activités d'arrivée est correctement attribuée.

Habitants

Le changement de nom tient compte du paramètre 182 "Préaffectation nom d'alliance"

Lors d'un changement de prénom, le traitement du nom d'alliance a été corrigé afin de tenir compte du paramètre **182 "Préaffectation nom d'alliance"**. La génération du nom d'alliance respecte désormais la configuration définie.

SYMIC

Option de configuration pour le traitement du recouvrement anticipé "eDéménagement" en cas de déménagements intracantonaux

Un nouveau paramètre permet désormais de définir le mode de traitement du **recouvrement anticipé eDéménagement** lors des déménagements au sein d'un même canton. Les communes peuvent choisir entre un traitement automatique ou un traitement différé, après réception de l'annonce SYMIC, afin d'adapter le processus à leur besoins et de garantir une compensation correcte du recouvrement anticipé.

Lieux d'origine et arrondis. d'état civil

Les lieux d'origine ayant fait l'objet de fusions multiples ne sont pas harmonisées

L'importation de la nomenclature des communes d'origine a été améliorée. Les lieux d'origines en double sont désormais automatiquement supprimés dans les fiches des habitants, y compris lorsqu'ils résultent de plusieurs fusions.

Race de chien | Intégration Amicus

Import Amicus: activité associée à un contrat qui n'est pas unique (inactif), bien que les contrats ne soient pas utilisés

Le contrôle des contrats associés aux chiens lors de l'import Amicus a été optimisé. Une activité est désormais créée uniquement lorsqu'un chien dispose d'un contrat inactif non unique nécessitant une vérification. La formulation du message associé à l'activité a également été améliorée pour faciliter le traitement par les

utilisateurs.

Objets | Import RegBL

Traiter les bâtiments sans appartement associé

Le traitement des données RegBL a été amélioré. Lors de l'importation initiale (ou ajustement global) de l'ensemble des données, les bâtiments sans logement associé sont désormais également pris en compte afin de garantir un traitement complet des informations.

Objets

Le rapport "Habitants par appartement" comptabilise plusieurs fois les mêmes personnes

Le rapport "Habitants par appartement" a été corrigé afin d'éviter les doublons. Un même habitant n'est désormais comptabilisé qu'une seule fois dans le rapport, même lorsque l'immeuble comprend plusieurs logements.

Pièce jointes

- [Informations sur les versions 2023 SP23.pdf \(170.61 KB\)](#)